

Compte-Rendu de la Réunion du Foyer Socio-Educatif
du Collège Camille Vallaux
Mardi 3 novembre 2015 de 18h à 19h30

Ordre du jour :

- Renouvellement du bureau
- Point sur les actions menées (ventes de cache-clés)
- Bilan financier des projets 2014-2015
- Décisions budgétaires pour les projets 2015-2016

La séance est ouverte à 18h00 en présence de 14 personnes : Mme Barnouin (trésorière), Mme Laurelli (secrétaire) pour le bureau ; Mmes Cambier, Gacic, Gélébart, Kerjean, et Piriou ; Ewen Gautier, Florian Coat, Jeanne Moal et Tiphaine Favé (élèves de 5e), Mme Fourré, Mme Haillard et Mme Langlois. M. Faure (parent d'élève) a rejoint la réunion vers 18h20.

Excusés : Mmes Colin, Le Floch, Page-Menez, Pilon et Roos, M. Greffard.

Mme Laurelli, en qualité de secrétaire, annonce l'ordre du jour et énonce les noms des personnes excusées auxquelles Mme Fourré ajoute M. Greffard.

Mme Pilon, gestionnaire de l'établissement, et qui, de ce fait, centralise les informations financières relatives aux projets s'est réunie plus tôt dans la journée avec Mme Barnouin et Mme Laurelli pour leur communiquer une liste des projets non finalisés pour l'année 2014-2015 et une autre pour l'année à venir. Toutes les subventions pour les projets 2014-2015 n'ayant pas été toutes versées, cet exercice n'est pas clos. Malgré l'absence de Mme Pilon, l'assemblée dispose donc des éléments pour débattre.

1) Renouvellement du bureau

Le bureau élu en septembre 2014 ne peut plus fonctionner, les co-présidentes ne souhaitant pas continuer leur mandat, ce que Mme Roos avait fait savoir par courrier électronique. Nous devons donc procéder à l'élection d'un nouveau bureau.

Les personnes présentes annoncent leurs intentions ou pas de prendre des responsabilités au sein du bureau du Foyer Socio Educatif. Au moment de ces déclarations de candidatures, Mme Fourré est le seul représentant des parents et elle déplore cet état de fait. Nous avons pourtant fixé l'heure de cette réunion pour permettre à un plus grand nombre de parents d'être présents. Mme Fourré accepte cependant de se présenter au poste de présidente et tentera – sans succès – de convaincre M. Faure de la seconder après son arrivée. Elle précise pourtant que c'est sa dernière année au collège, son enfant étant en 3e. Nous convenons collégalement de proposer le poste de vice président à M. Greffard qui est d'ordinaire très présent et actif au FSE.

Mmes Haillard et Langlois proposent aux élèves présents de s'associer aux candidats pour découvrir ces postes et les tâches qui y sont liées. Ils ne sont pas intéressés à priori.

Un seul candidat se présente à chaque poste et le bureau suivant est élu à l'unanimité :

Noms	Fonctions
Mme FOURRÉ	Présidente
Mme BARNOUIN	Trésorière
Mme KERJEAN	Trésorière adjointe

Mme LAURELLI Mme COLIN	Secrétaire Secrétaire adjointe
---------------------------	-----------------------------------

2) Point sur les ventes

Mme Barnouin annonce le bilan de l'action cache clés : 556 ventes pour un bénéfice de 897,20 € et précise que nous devons sans délai lancer la vente suivante – les chocolats de Noël – faute de quoi le fournisseur ne pourrait pas assurer la livraison dans les temps. Mme Laurelli et Mme Kerjean décident donc de se retrouver le jeudi midi pour préparer le nouveau bon de commande.

Nous rappelons pour les personnes absentes la fois précédente le choix des ventes que nous avons fait :

- 1- les cache-clés
- 2- les chocolats de Noël
- 3- les photos de classe
- 4- les crêpes
- 5- les pizzas

Toutes les personnes présentes souhaiteraient que les photos de classe soient faites beaucoup plus tôt dans l'année scolaire.

Ewen Gautier propose l'idée d'une tombola et l'assemblée discute de l'attractivité d'un tel projet. L'investissement financier -et en temps – n'apparaît pas très séduisant de prime abord.

Mme Gélébart évoque une vente de tulipes, comme à la cité scolaire de l'Iroise, par le biais de Tulipes de la Torche. Ce sont des fleurs coupées, le client peut choisir la couleur de son bouquet. Le bouquet est vendu 5€. Mme Barnouin nous met en garde sur les dates de livraison. Nous avons par le passé été livrés de fleurs coupées une veille de vacances, et des élèves ont oublié de venir chercher des bouquets qui se sont perdus. Des clients se sont plaints et le FSE a dû les rembourser.

Mme Kerjean a été contactée par des élèves pour aider à réaliser des cartes et des bijoux dans le cadre de l'atelier créatif. Or depuis cette année, elle n'anime plus cet atelier. Nous discutons des bracelets réalisés avec des languettes d'opercules de canettes, ils sont visiblement simples à réaliser et très à la mode. Nous pourrions demander aux élèves et leurs familles de conserver ces languettes pour l'an prochain.

Ewen Gautier indique que certains professionnels fabriquent des objets (sacs, pochettes ..) à partir de paquets de café. Il propose que nous conservions les paquets de café et que nous prenions contact avec un fabricant. Mme Langlois, directrice de la SEGPA, rappelle que des élèves de SEGPA avaient réalisé des porte-monnaie à partir de paquets de café.

3) Bilan financier des projets 2014-2015

Les subventions n'ont pas toutes été versées à ce jour et le FSE ne sait toujours pas à hauteur de quelle somme il est judicieux qu'il soutienne certains de ces projets.

4) Décisions budgétaires pour les projets 2015-2016

La plupart des projets réalisés dans le cadre du collège ouvrent droit à des subventions. Les professeurs et la gestionnaire remplissent des dossiers qui sont examinés par les instances auprès desquelles nous sollicitons une aide financière.

Ces examens ont lieu à des dates différentes et sont étalés tout au long de l'année. Certaines fois les aides ne sont pas accordées ou sont moindres qu'escompté. Souvent elles sont insuffisantes pour faire face aux frais que les projets entraînent.

L'établissement dispose de fonds propres mais leur usage est fléché et très réglementé.

Le FSE, en accordant des dons à l'établissement dans le cadre des projets, permet qu'ils se réalisent. Par exemple, pour les séjours à l'étranger, seule la Mairie du Relecq-Kerhuon accorde un soutien financier (environ 3€ par enfant du Relecq). Le reste est à la charge des familles et de l'établissement. Le FSE permet de réduire le coût pour les familles et permet d'investir dans des équipements – petits et grands – qui bénéficient aux élèves.

M. Faure explique que certains parents ne veulent pas cotiser au FSE parce qu'ils ne comprennent pas quel bénéfice ils en retirent. Mme Barnouin relit le courrier de présentation du FSE distribué à la rentrée et présent dans les dossiers d'inscription en 6e. Il liste les actions auxquelles participe le FSE.

Mme Langlois propose qu'on fasse un appel à cotisation en fin d'année scolaire plutôt car les familles sont très sollicitées en septembre.

Certains membres souhaitent que le FSE ne participe au financement des activités, que pour les familles cotisantes mais comme le FSE fait un don au collège, on ne peut pas garantir qu'il ne sera pas redistribué au bénéfice de tous.

Pour 2015-2016 seule Mme Traineau a déposé 3 demandes de subvention auprès du FSE pour des projets en 5e (La maison des Minéraux à Crozon) et en 6e (sorties à Océanopolis et une sortie à la ferme). Mme Colin nous a transmis son idée de sortie à la journée sur le site de Plancoët-Plélan (22) pour les latinistes mais elle attend encore quelques éléments pour fixer sa date et remplir sa demande de subvention.

Ne disposant d'aucune visibilité sur les sommes à engager, l'assemblée présente ne vote aucun don. Pour les dépenses peu importantes les membres du bureau communiqueront par mèl.

La séance est levée à 19h30,

pour le bureau,
K. Laurelli (secrétaire)